Modification de la composition du comité de gestion, modification des modalités d'information des porteurs de parts et modification des modalités de souscription et de rachat

MAC HORIZON 2022 FCP

Fonds commun de Placement de catégorie mixte

Agrément du CMF N° 40-2014 du 18 septembre 2014

Adresse : Green Center- Bloc C- 2ème étage- rue du Lac Constance
Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Modification de la composition du comité de gestion

MAC SA, intermédiaire en bourse, en sa qualité de gestionnaire de MAC HORIZON 2022 FCP porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que son Conseil d'Administration, tenu en date du 17 mars 2017, a décidé de nommer Monsieur Mohamed MRAD, Madame Salma ZAMMIT HICHRI, Monsieur Faouzi KHATTAT, Monsieur Jalel DRIDI, Madame Myriam BEN ABDENNEBI, Monsieur Nacir TRIKI, Madame Cyrine CHABBOUH TRIKI et Madame Soumaya YOUNES en tant que membres du comité de gestion du fonds.

Par conséquent, le comité de gestion est composé de :

- M. Mohamed Iyadh GORGI: Chef du département Asset Management à MAC SA et gestionnaire du fonds
- M. Ibrahim CHERIF: Analyste financier Senior à MAC SA
- Mlle Meriem GHARBI : Gestionnaire de SICAV à MAC SA
- M. Mohamed MRAD : Chef du département Commercial à MAC SA
- Mme. Salma ZAMMIT HICHRI: Chef du département Recherches et Analyses à MAC SA
- M. Faouzi KHATTAT: Responsable de la direction financière et de la direction réassurance à la Caisse Tunisienne d'Assurances Mutuelles Agricoles (CTAMA)
- M. Jalel DRIDI: Directeur Technico-Commercial à la Caisse Tunisienne d'Assurances Mutuelles Agricoles (CTAMA)
- Mme. Myriam BEN ABDENNEBI: Directeur Financier à la Mutuelle Assurances de l'Enseignement (MAE)
- M. Nacir TRIKI: Chef de la division Bourse et SVT à AMEN BANK
- Mme. Cyrine CHABBOUH TRIKI: Responsable de la gestion de portefeuilles à l'Union Financière (UFI)
- Mme Soumaya YOUNES : Chef du service Etudes Financières à AMI Assurances

Modification des modalités d'information des porteurs de parts

Le Conseil d'Administration de MAC SA, tenu en date du 17 mars 2017, a décidé de mettre en place un comité de suivi composé des représentants des porteurs de parts dans le fonds, qui se réunira sur convocation du Gestionnaire trois fois par an et qui a pour but de tenir les souscripteurs du fonds informés des performances réalisées et des perspectives futures.

Modification des modalités de souscription et de rachat

Le Conseil d'Administration de MAC SA, tenu en date du 17 mars 2017, a décidé de :

- Ajouter une troisième période de souscription qui débutera le 13 novembre 2017 et s'étalera sur une période maximale de 3 mois.
- Exonérer les porteurs de parts des droits de sortie lorsque le rachat est suivi d'une souscription d'un égal montant effectuée avec la même valeur liquidative et pour même nombre de titres par le porteur de parts ou un autre investisseur.

Le prospectus de MAC HORIZON 2022 FCP mis à jour sous le numéro 15-918/A001 en date du 1er août 2017 ainsi que le règlement intérieur du fonds mis à jour seront mis, incessamment, à la disposition du public, sans frais, auprès du gestionnaire MAC SA intermédiaire en bourse sis au Green Center, Bloc C 2ème étage- rue du Lac Constance- les Berges du Lac 1053 Tunis et de son réseau d'agences.